



Mes témoins ont peur de témoigner, que faire?

Par **vahinerii**, le **19/07/2012** à **00:54**

Bonjour,

Je suis en plein procès et je souhaite me procurer plus de témoins pour prouver que nous les femmes portons les charges lourdes et faisant la navette.

Car j'ai eu un AT à mon lieu de travail en 2008 et subit par la suite plusieurs interventions à la colonne vertébrale, aujourd'hui non seulement il n'y a pas les faits même avec les preuves ils trouvent le moyen de parler de ce qui ont fait pour moi depuis 2003 à 2005 à part me traiter comme un "bouche trou" ou satisfaire leur désir professionnel et être une gêne pour eux en parlant trop, je ne vois pas du tout où ils ont fait quelque chose de positif. Je souhaiterais aussi profiter de récupérer mon dossier professionnel.

Est-ce que j'ai le droit de réclamer mon dossier professionnel??

Que dois-je faire si les témoins sont harcelés moralement par notre chef??

Est-ce que s'il témoigne ils seront pénalisés par mon chef ou mes supérieurs??

Merci pour vos réponses et votre aide